

FINANCES Notre dette climatique est-elle soluble dans les comptes ?

Les finances publiques ne parlent que d'argent, mais elles devraient aussi tenir compte des ressources naturelles. Chaque automne, la presse rapporte tour à tour les discussions autour des budgets de nos communes, de notre canton et de la Confédération. Tant de déficits ici, tant de bénéfices là et la dette qui fait le yoyo. On entend sonner les pièces dans la crousille. Ceci est important bien entendu, car une partie des coûts qui pèsent sur les épaules des collectivités est endossée par nos impôts.

Néanmoins à force de regarder les montants inscrits dans les livres de comptes des finances publiques, on oublierait que l'argent n'est qu'une partie de nos ressources et que nos autorités sont responsables de nous assurer un avenir sain dans un cadre préservé. Et là, on ne parle pas d'espèces sonnantes et trébuchantes, mais d'espèces animales et végétales et de leur survie, de notre santé et de celle de la nature qui nous entoure.

Désormais, il faut que les finances publiques se révolutionnent et qu'on abandonne le frein à l'endettement pour tout ce qui procède de la dimension climatique et la préservation de la biodiversité. Car plus ces investissements pour le climat sont faits rapidement, plus ils sont rentables et nous épargneront des milliards nécessaires à nous adapter à un climat hostile.

Equilibrer les comptes n'a pas de sens si nous creusons, kilo de CO2 après kilo de CO2, notre dette climatique. Celle-ci se paiera au prix fort à un taux d'intérêt que les banques centrales ne réguleront pas.

Christine Ammann Tschopp